Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 5

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La montée des colonies dans les Alpes et le Jura est autorisée dès le 15 mai. Leur descente doit être terminée le 20 août au plus tard, sauf autorisation spéciale de l'inspecteur cantonal des ruchers.

L'autorisation, délivrée par l'inspecteur régional, doit être remise, au moment du transport, *à l'inspecteur régional du nouveau lieu de séjour des colonies* et reprise lors du retour des dites colonies à leur domicile habituel.

L'insp. cantonal.

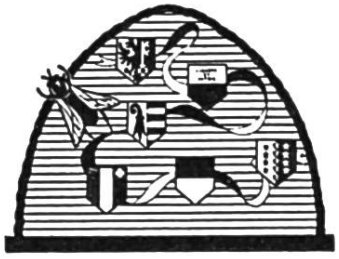

LA VIE DE NOS SECTIONS

Concours de ruchers 1959

Par tirage au sort, à l'assemblée des délégués du 14 mars dernier, la circonscription No 2 a été désignée pour participer au concours de ruchers en 1959. Ce concours intéresse donc tous les apiculteurs membres des sections de Cossonay, Gros-de-Vaud, Lausanne et Morges. Le jury compte sur un nombre « impressionnant » de concurrents ; ils auront plaisir et intérêt à participer à cette joute pacifique.

D'après l'art. 4 du règlement, le concours est facultatif. Chaque apiculteur, membre de la S. A. R. depuis *trois* ans et possédant au moins *cinq* ruches pourra s'inscrire. L'inscription est gratuite. Elle devra parvenir au président de sa section, ainsi que toute demande de renseignements d'ici au 10 mai. Indiquer le nombre de colonies pour permettre le classement : 1re catégorie : plus de 50 ; 2e : de 21 à 50 ; 3e : de 5 à 20 colonies.

Le Comité.

Nécrologie

La section du Val-de-Travers enregistre à nouveau la perte de deux de ses membres : MM. Louis Reymond et Rodolphe Nydegger aux Verrières.

† Louis Reymond

Le 18 août 1958, un imposant cortège accompagnait à sa dernière demeure, champ de repos, Louis Reymond. Agé de 66 ans, retraité CFF, il faisait encore de longues journées dans un commerce de bois. Hélas, malgré une solide constitution, il fut enlevé après quelques mois de maladie. Grand ami de la nature, c'est en 1920 qu'il débuta dans l'apiculture avec quelques ruches en paille. Membre de la société depuis 1922, il ne cessa d'agrandir son rucher. Au début

de la dernière guerre, son grand rêve se réalisa. Il fit l'acquisition d'un pavillon. Aidé par son épouse, il apportait le plus grand soin à la conduite de ce dernier, qui était un modèle d'ordre et de propreté. En 1945, il participe au concours des ruchers et obtient la médaille d'argent. Modeste, il ne faisait jamais étalage de ses connaissances, mais qu'un collègue vînt frapper à sa porte pour lui demander conseil, il mettait alors à la discussion un enthousiasme et un feu tout particulier et il y avait toujours le plus grand profit à entendre ses conseils.

A son épouse nous redisons toute notre sympathie et nous l'assurons que le souvenir de ce cher ami demeurera parmi nous.

J. P. B.

† Rodolphe Nydegger

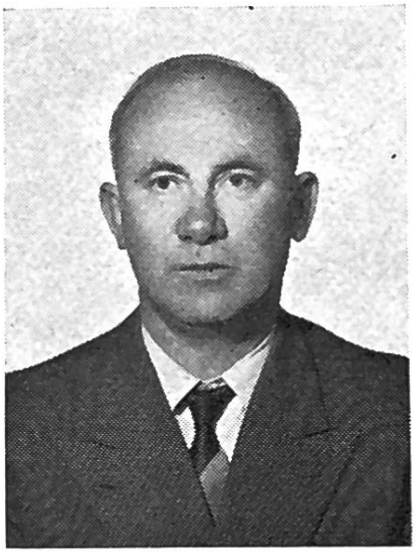

Le 10 mars 1959 décédait à l'hôpital de Fleurier, M. Rodolphe Nydegger, propriétaire de l'Hôtel Fédéral à Meudon-Les Verrières, qui, dès son installation « à la Douane » avait su se faire apprécier de chacun. Il était également un apiculteur distingué, possédant à Meudon un magnifique rucher-pavillon de 33 ruches, bien connu de tous ceux qui traversaient la frontière ou qui s'arrêtaient dans son restaurant. Homme plein d'allant et de cœur, il avait su donner une nouvelle impulsion au commerce qu'il exploitait.

Il s'en est allé subitement, à l'âge de 52 ans, laissant d'unanimes regrets.

A sa famille éprouvée va notre sincère sympathie.

R. D. M.

Communiqués

Fête de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Tandis qu'en ce début d'avril, les apiculteurs scrutent le ciel inclément et distribuent le sirop salvateur sous les cerisiers épanouis et les prés jaunissants, le comité de la section « La Mentue » chargée de la préparation de la fête du jubilé de la Fédération vaudoise, jubilé qui est également celui de notre section, a élaboré le programme des manifestations fixées au dimanche 5 juillet prochain, à Yvonand.

Nous avons le plaisir de le soumettre à votre appréciation, persuadés que d'ores et déjà vous saurez marquer d'une croix sur votre agenda cette grande journée, consacrée en partie au culte du souvenir, un peu à l'étude et toute à l'amitié.

Programme

10 h.	Réunion des invités et des membres au collège. Partie administrative.
11 h.	Conférence.
12 h. 30	Vin d'honneur.
13 h.	Banquet et partie familière, agrémentés de productions de la fanfare et du chœur mixte.
15 h. 30	Excursion en cars aux ruines de St-Martin du Chêne. Exposé historique et collation offerte par la section.
17 h.	Retour à Yvonand et dislocation.

R. M.

Société d'apiculture Jura-Nord

Lutte contre les maladies des abeilles

L'acariose et la loque américaine ayant été constatées dans le rayon d'activité de la section Jura-Nord, le séquestre a été prononcé jusqu'à l'ordre formel de levée sur tout le territoire des communes de Vicques, Montsevelier, Vermes, Rebeuvelier, Courchapoix, Corban, Mervelier, par suite de l'apparition de la loque américaine à Courchapoix et à Vermes, ainsi que sur les communes de Bassecourt, Berlincourt, Boécourt et Glovelier, pour cause d'acariose signalée à Berlincourt.

Un avis de séquestre a été publié par MM. les préfets de Delémont et de Moutier, dans la « Feuille officielle du Jura bernois », No 26, du 7 avril 1959.

Les apiculteurs de ces localités mises à ban sont rendus attentifs au fait que l'achat, la vente et le déplacement de colonies d'abeilles, de reines, de ruches et de rayons usagés sont interdits dans le territoire mis sous séquestre. La vente, l'échange et le déplacement de ruches vides ou du matériel en usage chez les apiculteurs ne peuvent avoir lieu, dans le territoire mis sous séquestre, que moyennant une autorisation écrite de l'inspecteur des abeilles, M. F. Laederach, à Courfaivre.

Les contraventions à la présente décision tombent sous le coup des dispositions pénales de la Loi fédérale du 13 juin 1917 sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties et de l'Ordonnance fédérale d'exécution du 30 août 1920 (amende 2000 francs au plus, éventuellement emprisonnement).

Il faut souhaiter que les apiculteurs intéressés se soumettront à ces décisions afin d'assainir le plus vite possible les régions mises sous séquestre.

Cours d'apiculture

La Société d'apiculture Jura-Nord avise qu'elle organise, durant la saison apicole 1959, un cours pour débutants ainsi que pour tous les membres désirant compléter leurs connaissances en apiculture. Ce cours sera réparti en quatre séances et aura lieu le samedi après-midi au rucher de l'inspecteur des abeilles, M. F. Laederach, à Courfaivre. Les participants auront l'occasion de se familiariser avec les systèmes de ruches les plus connues en Suisse, soit la Dadant-Blatt et la Burki-Jeker. Une modeste finance de 5 fr. sera perçue pour couvrir une partie des frais. Les inscriptions sont à adresser tout de suite soit à M. L. Gassmann, Courrendlin, soit à M. F. Laederach, à Courfaivre.

La première leçon aura lieu à mi-mai.

Le comité espère que les apiculteurs s'inscriront en grand nombre, et mettront à profit l'occasion qui leur est offerte de parfaire leur savoir. Les leçons traiteront des sujets suivants : l'évolution de l'apiculture, l'anatomie de l'abeille, le travail au rucher, les maladies, travail au microscope, l'essaimage, du nectar au miel, l'abeille et la fécondation des fleurs, etc.

Compte rendu

Section La Broyarde

La société broyarde d'apiculture a tenu son assemblée générale dimanche dernier à l'Hôtel de la Fleur-de-Lys sous l'experte présidence de M. Henri Duc. Après les souhaits de bienvenue du président et la mention des personnes excusées, il annonça les décès survenus ; l'assemblée s'est recueillie pour honorer la mémoire de M. Charles Brasey à Domdidier, M. Mouillet à Prévondavaux et la jeune épouse de M. Veth à Vesin. La lecture du protocole, le rapport circonstancié du président et les comptes furent approuvés sans opposition.

L'activité 1959 a été marquée par une conférence à Cugy, le 26 avril, une deuxième conférence à Léchelles le 2 août, une visite de ruchers à

Font et une deuxième à Forel. La promenade bisannuelle a été fixée au samedi 11 juillet, en cars. Des remerciements furent adressés à la SOBA pour l'appui qu'elle donne à notre société pour l'achat et la livraison des sucres à nos membres. Des réclamations ont été faites au sujet des traitements antiparasitaires qui, n'étant pas effectués selon les prescriptions, causent de graves dommages à nos ruches. Tous les apiculteurs furent invités à préparer, cette année déjà, leurs ruchers pour le concours cantonal que la Broye aura en 1960. Quelques instructions furent données par le secrétaire sur les meilleurs moyens usités pour obtenir de fortes colonies et une récolte méritée si le temps est favorable.

M. Roulin, député, nous dit tout le plaisir de se trouver parmi nous comme apiculteur et nous donne quelques indications sur les fluctuations du marché des sucres. Il tranquillise les apiculteurs en annonçant que tous les propriétaires de moto-pompes ont reçu des instructions au sujet des traitements antiparasitaires lors d'une conférence donnée sous les directives de l'Institut agricole de Grangeneuve.

Lecture est donnée d'une lettre de chaleureuses félicitations du comité de la Romande aux six vétérans ayant 35 ans et plus de sociétariat et aux applaudissements de l'assemblée, un superbe gobelet dédicacé est remis à MM. Oscar Bersier à Cugy, Donat Bondallaz à Nuvilly, Eugène Bugnon à Montagny-la-Ville, Pascal Crausaz à Domdidier, Albin Joye à Mannens et Jules Monney, inspecteur des ruchers à La Vounaise. Tous ces vétérans reçoivent de vives félicitations de notre président au nom de la société. M. le préfet Guisolan dit tout son plaisir de connaître les bons apiculteurs de la Broye et il ajoute toute la joie ressentie à la lecture d'un livre de Maeterlinck sur la vie de nos abeilles. Il félicite aussi les vétérans pour leur courage et leur persévérance. M. Bersier, député, au nom des vétérans, remercie tout le comité pour son travail et dit le plaisir que chacun ressent de cette honorable marque de reconnaissance. M. Terrapon, secrétaire de préfecture, nous démontre toute la satisfaction qu'il trouve à lire les divers auteurs sur la vie de nos abeilles et le travail au rucher en attendant d'affronter son travail de débutant-apiculteur. Il encourage chaque membre à soutenir notre société.

L'imposition cantonale sur le revenu des apiculteurs nous laisse entendre quelques récriminations à ce sujet. Ce cas sera discuté par le groupe agricole du Grand Conseil.

Un verre apprécié fut offert à chacun. Un don de la SOBA fut chaleureusement accueilli pour la prochaine promenade.

Après un dernier mot de remerciements à chacun, la séance fut levée vers 17 heures.

Le chroniqueur.

Convocations

Société genevoise d'Apiculture

Réunion mensuelle

Réunion amicale mensuelle, le lundi 11 mai 1959, au local rue de Cornavin 4, Café de la Grappe Genevoise, 20 h. 30.

Sujet : Elevage des reines, avec projection du film du Dr Jordan.

Société d'apiculture de Cossonay

Les membres de la section sont invités à participer à la rencontre qui aura lieu à L'Isle le dimanche 10 mai. Rendez-vous à l'Hôtel de la Balance, à 14 h.

Visite des ruchers de l'endroit.

Cordialement à vous. *Le Comité.*

Société d'apiculture Erguel et Prévôté

Cours d'élevage de reines

Le comité avise chaque membre de notre société et tous ceux que la chose intéresse que le cours d'élevage de reines de notre aimable collègue et spécialiste M. Ernest Berger, se donnera dans son rucher à *Cortébert*, à proximité de la gare CFF, le dimanche 24 mai, à 13 h. 15 et le mercredi 3 juin, au même lieu et à la même heure.

Venez nombreux vous instruire et vous perfectionner. Bienvenue à tous.

Votre Comité.

Visites de ruchers

Tous les membres de notre société sont priés de prendre note que nous organisons à leur intention pour la saison qui vient trois visites de ruchers réparties comme suit :

le 10 mai à Eschert, rendez-vous devant le restaurant Sous-la-Rive, à 13 h. 30 ;

le 14 juin à Courtelary, rendez-vous sur la place de la Gare, à 13 h. 30 ;

le 12 juillet à Reconvilier, rendez-vous sur la place de la Gare, à 13 h. 30.

Pour cette dernière visite, nous nous rendrons soit à Loveresse, soit à Pontenet ; des précisions seront encore données dans le Bulletin du mois de juin.

Le Comité.

Section de Lausanne

Convocation

La réunion amicale du mois de mai a été fixée au *samedi 9*, à 14 h. 30, au rucher de notre collègue apiculteur, M. Lucien Martin, sans renvoi. Rendez-vous à la halte des Croisettes, à l'arrivée du tram qui part du Tunnel à 14 h. 10. Nul doute que les apiculteurs lausannois passeront quelques instants agréables et instructifs au rucher de leur ami qui a bien voulu les recevoir et que le comité remercie par anticipation.

Contrôle du miel

Pour éviter tout retard, celui-ci sera fait aux dates suivantes : 15 juin, 15 juillet et 30 août. S'adresser suffisamment à l'avance à M. R. Bovey, à Romanel s/Lausanne. Le contrôle est gratuit, les frais étant supportés par la section.

Nouvel inspecteur

Pour remplacer M. Grenier, démissionnaire, le comité a proposé comme inspecteur régional des ruchers M. Roland Fontannaz, apiculteur à Paudex, fils et petit-fils d'anciens inspecteurs.

Cours pratique d'élevage de reines

Mise au bénéfice du subside de la Romande, la section de Lausanne organise un cours pratique d'élevage de reines, avec préparation des colonies, insertion des cellules, peuplement des ruchettes de fécondation, contrôle, etc. Les séances sont fixées aux samedis 23, 30 mai et 6 juin, dès 14 h., dans les ruchers de MM. Bovey et Bourgeois, éleveurs chevronnés, à Romanel et Lausanne. Ils ont bien voulu prendre la direction de ce cours, accessible à tous les membres de la SAR. Finance d'inscription : fr. 5.—, à verser au compte de chèques postaux II 6724, Société d'Apiculture de Lausanne. En retour, le programme sera envoyé. Délai : 15 mai 1959. Tout renseignement spécial peut être demandé à M. R. Bovey, à Romanel s/Lausanne.

Le Comité.